

Découvertes archéologiques



Jours:	7
Prix:	0 EUR Vol international non inclus
Confort:	★★★★☆
Difficulté:	★★☆☆☆
📍 Temples et archéologie 📍 Histoire 📍 Culture	

Les amateurs de **sites archéologiques** seront comblés en découvrant les sites et musées que ce programme propose. Il s'agit principalement ici d'une **immersion** dans les **périodes phénicienne et romaine** de l'Histoire d'un pays qui regorge de vestiges témoignant de la **richesse** de son **lourd** **passé civilisationnel**.

Jour 1. Bienvenue à Tunis !



Tunis 📍

- Accueil à l'aéroport de **Tunis** par notre équipe, et transfert à notre hôtel ou une maison d'hôtes.
- Dîner et nuit.

🍴 Dîner

Inclus
Inclus

🏠 Hébergement

Hôtel ou maison d'hôtes

Jour 2. Visites de Carthage et Sidi Bou Saïd



Tunis 📍

- *Matinée consacrée à la visite de la **Carthage punique**.*
A l'issue du petit-déjeuner, nous retrouvons notre équipe accompagnatrice, et partons sur les traces de cette ancienne civilisation. Nous débutons par le **musée national de Carthage**, qui exhibe nombreux vestiges, récits de cette cité vieille de 3 millénaires. Continuation au **sanctuaire de Tophet**, site autrefois dédié aux divinités phéniciennes, avant de poursuivre vers les **ports puniques**, situés non loin de là.
- L'après-midi, on s'adonne à la visite de la **Carthage romaine**, avec la découverte du quartier des **villas romaines**; et de la zone archéologique des **thermes d'Antonin**. Classées au patrimoine mondial de l'Unesco, les thermes d'Antonin, datant du 2ème siècle après J.C, sont les plus grandes de leur époques du continent africain. Aujourd'hui, nous ne pouvons qu'en observer les vestiges, mais de part l'étendue du site, on peut qu'en se représenter la magnificence des lieux.
- En fin de journée, route pour **Sidi Bou Saïd**, village typique tout de bleu et blanc, offrant de belles vues panoramiques sur la mer. Dédale dans ses petites ruelles, où nous apprécions le charme de ses moucharabiehs et l'ambiance locale.
- Retour à l'hôtel ou à la maison d'hôtes pour le dîner et la nuit.

🍽 Petit déjeuner

Hôtel ou maison d'hôtes

🍴 Déjeuner

Inclus

🍴 Dîner

Inclus

Jour 3. Tunis, sa médina et ses souks



Tunis 📍

- Nouvelle journée à Tunis! Celle-ci démarre au ** musée national du Bardo**, situé dans le **palais Beylical**. Le musée renferme diverses pièces archéologiques, retraçant l'histoire de la Tunisie, et de ses diverses civilisations. On y trouve une grande collection de mosaïques romaine, faisant d'elle la plus belle et la plus riche au monde.
- Déjeuner dans la **medina** et découverte des principaux **souks** de la ville.
- Retour à l'hôtel ou à la maison d'hôtes pour le dîner et la nuit.

☕ Petit déjeuner	Hôtel ou maison d'hôtes
🍴 Déjeuner	Inclus
🍷 Dîner	Inclus
🏠 Hébergement	Hôtel ou maison d'hôtes

Jour 4. Les sites de Bulla Regia et Chemtou, arrivée au Kef



Tunis 📍

🚗 165km - ⌚ 2h 15m
 Bulla Regia 📍
 🚗 25km - ⌚ 40m
 Chemtou 📍
 🚗 80km - ⌚ 1h 15m
 Le Kef 📍

- Ce matin, nous partons pour **Bulla Regia**, ancienne ville berbère, située à deux heures de route de Tunis. Bulla Regia abrite de nombreux vestiges dont des **villas souterraines**, une **basilique paléochrétienne** et des **quartiers du forum**.
- Continuation pour **Chemtou**, autrefois connue pour l'extraction du marbre jaune, l'un des marbres les plus précieux de l'Empire romain. Elle aurait alimenté le site de **Carthage**. Nous y prévoyons la visite d'une **carrière**, du musée, de la **colline sacrée**, du théâtre et des **tombes berbères**.
- Dîner et nuit au **Kef**.

☕ Petit déjeuner	Hôtel ou maison d'hôtes
🍴 Déjeuner	Inclus
🍷 Dîner	Inclus
🏠 Hébergement	Hôtel ou maison d'hôtes

Jour 5. Visite de Dougga et retour au Kef



Le Kef 📍

🚗 65km - ⌚ 1h 15m
 Dougga 📍
 🚗 65km - ⌚ 1h 15m
 Le Kef 📍

- Nous prenons la route direction le site archéologique de **Dougga**, ancienne capitale de l'État libyco-punique. Nous y visitons le théâtre, la place de la Rose des Vents, le **Capitole**, le **temple de Caelestis**, la maison d'**Ulysse et des Sirènes**, les thermes Liciniens, la maison du Trifolium, les **thermes des Cyclopes**, le **mausolée lybico-punique**.
- Dans l'après-midi, nous revenons au **Kef**, où nous prenons le temps de découvrir la ville.

☕ Petit déjeuner	Hôtel ou maison d'hôtes
🍴 Déjeuner	Inclus

🍴 Dîner

Inclus

Inclus

🏠 Hébergement

Hôtel ou maison d'hôtes

Jour 6. Le site de Thuburbo Majus, Zaghouan et arrivée à Hammamet



Le Kef 📍

🚗 130km - ⌚ 2h

Thuburbo Majus 📍

🚗 30km - ⌚ 40m

Zaghouan 📍

🚗 55km - ⌚ 1h

Hammamet 📍

- Route pour **Thuburbo Majus**, autre fameux site archéologique, témoin de l'époque phénico-punique. On y retrouve les vestiges du capitole, quelques maisons romaines, les thermes d'été et d'hiver et la palestra des Petroni.
- Continuation vers **Zaghouan**, petite bourgade aux allures andalouses. Après le déjeuner, nous nous rendons au **temple des Eaux**, construit par l'empereur Hadrien, vers l'an 130 apr. J.-C.
- En fin d'après-midi, arrivée à **Hammamet**, station balnéaire aux plages de sable fin et aux eaux turquoise.

🍳 Petit déjeuner

Hôtel ou maison d'hôtes

🍴 Déjeuner

Inclus

🍴 Dîner

Inclus

Inclus

🏠 Hébergement

Hôtel ou maison d'hôtes

Jour 7. Journée farniente



Hammamet 📍

- Journée libre à Hammamet.

Demi-pension à l'hôtel

🍳 Petit déjeuner

Hôtel ou maison d'hôtes

🍴 Déjeuner

Non inclus

🍴 Dîner

Inclus

🏠 Hébergement

Hôtel ou maison d'hôtes

Jour 8. Bon voyage et à bientôt!



Hammamet 📍

🚗 70km - ⌚ 1h

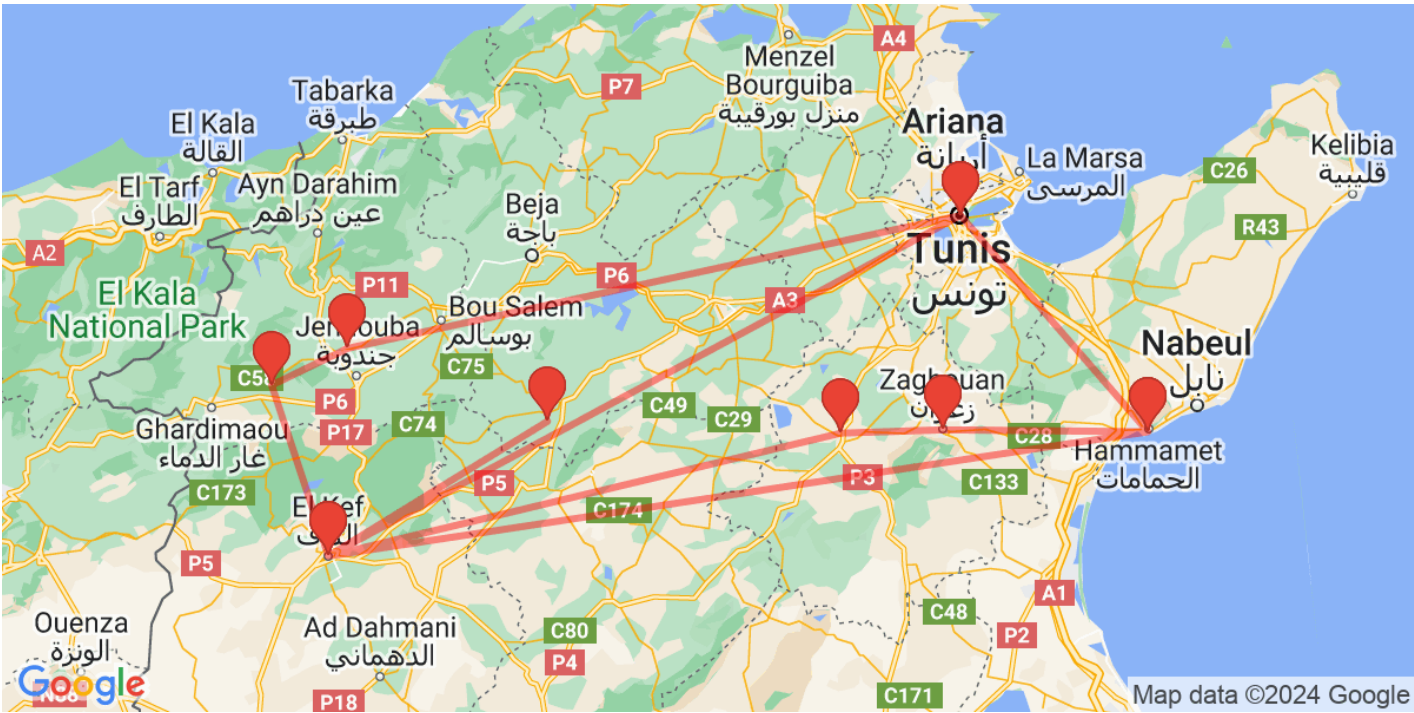
Tunis 📍

- Transfert à l'aéroport de Tunis pour le vol retour.
- Assistance à l'enregistrement.

🍳 Petit déjeuner

Hôtel ou maison d'hôtes

Carte itinéraire



Inclus

- Le programme tel que décrit en voiture (selon le nombre de personnes)
- Les logements en pension complète sauf le jour 7 en demi-pension
- Les services d'un guide et d'un chauffeur
- L'assistance de l'agence
- Les autorisations obligatoires requises
- Les taxes de séjour et les frais administratifs

Non inclus

- L'aérien international et domestique
- Les taxes d'aéroport & visas
- Les dépenses d'ordre personnel
- Les boissons
- Le déjeuner du jour 7
- Les pourboires
- L'assurance voyage & l'assistance
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans « Inclusions »

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.